Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-5966 rév. 8

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SERVICE TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE
N° SIREN : 120064019

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TRANSPORTS / DISPOSITIFS D'ECLAIRAGE ET DE SIGNALISATION
TRANSPORT / LIGHTING AND SIGNALLING DEVICES
ENVIRONNEMENT / ENVIRONNEMENT SONORE ET VIBRATOIRE
ENVIRONMENT / ACOUSTIC AND VIBRATION ENVIRONMENT

réalisées par / *performed by* :

SERVICE TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE - STAC
9, avenue du Docteur Maurice Grynfogel
BP 53735
31037 TOULOUSE CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac *www.cofrac.fr*)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr) .

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **18/10/2024**
Date de fin de validité / *expiry date :* **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

L'Adjointe au Directeur de Section,

DocuSigned by:
Florence SIMONUTTI
1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5966 Rév 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5966 Rév 7.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5966 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

SERVICE TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE - STAC
9, avenue du Docteur Maurice Grynfogel
BP 53735
31037 TOULOUSE CEDEX

Dans ses unités techniques :

- Laboratoire Aides Visuelles
- Laboratoire Mesures Acoustiques

Elle porte sur : voir pages suivantes

<u>Unité technique</u> : Laboratoire Aides Visuelles

<u>Portée FIXE</u> : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

TRANSPORTS - Dispositifs d'éclairage et de signalisation - Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet soumis à l'essai	**Nature de l'essai**	**Caractéristiques ou grandeurs mesurées**	**Référence de la méthode (*)**	**Principe de la méthode**
Feux fixes de balisage aéronautique (aéroportuaire, d'hélistation ou d'obstacle)	Essai de photométrie sur feu fixe de balisage aéronautique	Intensité lumineuse	CEI 61827 : 2004 Chapitre 6.6.1	Détermination de l'intensité lumineuse d'un feu par application de la loi de Bouguer aux mesures directes de l'éclairement lumineux à une distance minimale de 50 fois l'ouverture optique du feu
Feux fixes de balisage aéronautique (aéroportuaire, d'hélistation ou d'obstacle)	Essai de colorimétrie sur feu fixe de balisage aéronautique	Coordonnées chromatiques dans le système de coordonnées CIE 1931	CEI 61827 : 2004 Chapitre 6.6.2	Mesure directe des coordonnées chromatiques du feu

<u>Unité technique</u> : Laboratoire Mesures Acoustiques

<u>Portée FIXE (méthodes reconnues)</u> : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

<u>Portée FIXE (méthodes non reconnues)</u> : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT – Environnement sonore et vibratoire - Essais acoustiques et mesure de bruit (ACOUSENV1)				
Objet soumis à l'essai	**Nature de l'essai**	**Caractéristiques ou grandeurs mesurées**	**Référence de la méthode**	**Principe de la méthode**
Bruit des aéronefs	Acquisition de données acoustiques « brutes » (sans corrections des résultats)	Dans le cadre des mesures CALIPSO : Niveau de pression acoustique pondérée A avec la constante de temps S (Slow) noté : LpAS	Méthode interne : GUI/ ESSOP/MACOUS/88 Arrêté du 17 juillet 2024 portant classification des avions légers selon leur indice de performance sonore	Mesurage de bruit en un point
		Dans le cadre des mesures en environnement : Niveau de pression acoustique continu pondérée A équivalent sur une durée d'une seconde noté : LAeq1s	Méthode interne GUI/ ESSOP/MACOUS/88 NF S31-190 2008-03 : § 5.3.2.2 Mesurage en un point représentatif pour un ensemble de plaignants § 6.1.1.1 Mesurage avec la présence d'opérateur	
		Dans le cadre des mesures de monitorage : Niveau de pression acoustique continu pondérée A équivalent sur une durée d'une seconde noté : LAeq1s	Méthode interne : GUI/ ESSOP/MACOUS/88 ISO 20906 : 2009-12 : § 5.4 Identification d'évènements en présence d'opérateur et validation sur place par l'opérateur	

[#] *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur <u>www.cofrac.fr</u>*

Date de prise d'effet : **18/10/2024** Date de fin de validité : **30/11/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5966 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr